

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, ce n'est pas mon rôle de défendre le NPD. Je suis certain que les néo-démocrates peuvent se défendre...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Pourquoi ne les défendez-vous pas, ils font partie de votre caucus?

M. Trudeau: J'ai peut-être pris leur défense il y a bien des années, madame le Président, et j'aurais été disposé à les défendre de nouveau s'ils avaient accepté mon offre de se joindre à nous quand nous avons formé le gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Le chat est sorti du sac.

Une voix: Ils sont un appendice.

Une voix: Vous les avez séduits.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Trudeau: Il est encore difficile de comprendre comment on peut les accuser d'avoir abandonné leurs principes alors qu'on leur a demandé exactement ce que les premiers ministres de l'Ouest demandaient...

Des voix: Non.

Une voix: C'est faux!

Une voix: Ils n'ont rien eu.

M. Trudeau: Je ne dis pas qu'ils n'avaient pas demandé davantage. Les premiers ministres sont insatiables, on le sait, et ils demandaient bien davantage, mais le Nouveau parti démocratique réclamait des mesures dans le domaine de la taxation indirecte des ressources et des échanges interprovinciaux de ressources, ce qui ne va certainement pas à l'encontre des principes d'aucun député; c'est pourquoi je ne vois pas comment on peut leur reprocher d'abandonner leurs principes.

Pour ce qui est de la constitutionnalisation des droits des autochtones, je ne saisis pas très bien le raisonnement des députés qui sont assis en face parce que notre but est de ramener la constitution dans l'espoir de pouvoir y apporter certains amendements pour les autochtones et dans bien d'autres domaines. Je signale aux conservateurs que c'est exactement ce qu'ils faisaient la semaine dernière lorsqu'ils proposaient à la Chambre...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Asseyez-vous!

Mme le Président: A l'ordre. La Présidence elle-même ne sait pas très bien si on répond toujours à la question ou si l'on est en train de poser de nouvelles questions. Je demande aux députés d'essayer de faire preuve de discipline. Je crois qu'aujourd'hui, je ne pourrai pas me baser sur les numéros mais sur le temps. Je vais donner la parole immédiatement, dans l'ordre normal, aux députés néo-démocrates et je laisserai le reste du

temps aux conservateurs. Il faut un peu de discipline pendant la période des questions. Le député de Prince George-Peace River a-t-il une question supplémentaire à poser? Peut-il être bref?

M. Oberle: Madame le Président, il y a de toute évidence deux sortes de droits qui doivent être enchâssés dans la constitution, les droits que le premier ministre définit...

Des voix: La question.

Mme le Président: A l'ordre. Je demanderais au député de poser immédiatement sa question sans plus de préambule.

M. Oberle: Le premier ministre a-t-il besoin de l'aide du chef du Nouveau parti démocratique pour écrire une lettre à Sa Majesté la Reine et le Parlement britannique et les convaincre de la nécessité de rapatrier le projet constitutionnel, ce qui constitue d'ailleurs une atteinte aux droits fondamentaux de bien des Canadiens, exception faite des droits que le premier ministre envisage de constitutionnaliser dans son propre intérêt?

M. Trudeau: Madame le Président, pour répondre le plus simplement possible, je rappelle que la semaine dernière le parti conservateur a proposé que la Chambre adopte...

M. Oberle: Rapatriez la constitution et nous la modifierons ici.

Mme le Président: A l'ordre je vous prie.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Rapatriez la constitution.

Une voix: Rasseyez-vous, vous ne pouvez répondre à la question.

Des voix: Règlement.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. C'est au président qu'il appartient de maintenir l'ordre à la Chambre. Le très honorable premier ministre continuera de répondre à la question et nous retrouverons le calme, je l'espère, pour lui permettre de poursuivre.

M. Trudeau: Madame le Président, pour répondre le plus simplement possible, je rappelle que la semaine dernière le parti conservateur a proposé une motion préconisant le rapatriement de la constitution avec une formule d'amendement et qu'il a appuyée. Il n'y avait rien dans la résolution, comme le signalait le député d'Ottawa-Centre au cours du débat, pour protéger les autochtones, rien. L'idée était de rapatrier la constitution, puis d'y inclure une protection pour les autochtones. C'est exactement ce que nous voulons faire, ramener la constitution ici et y inclure une protection pour les autochtones.

● (1450)

Des voix: Bravo!